

Image not found or type unknown



Reconnaissance de paternité

Par **lilie52**, le **30/09/2013 à 13:25**

[fluo]Bonjour[/fluo]
mon second enfant a presque 3 mois maintenant et la mairie ou j'ai accoucher ne veut pas que mon conjoint reconnaisse son enfant alors que nous avons déjà procédé comme cela pour le premier hors il sont en possession de mon livret de famille mais j'en est besoin pour des papiers **[fluo]Merci[/fluo]**

Par **Marion3**, le **30/09/2013 à 17:45**

Bonjour,
Il faudrait être un peu plus explicite si vous souhaitez une réponse ...
Pour quelle(s) raison(s) la Mairie refuse que le père reconnaisse son enfant ? et pour quelle(s) raison(s) également, la Mairie est en possession de votre livret de famille ? Tout ceci n'est pas très clair ...
Cdt

Par **lilie52**, le **30/09/2013 à 18:17**

il partent du principe que je les reconnu a la maternité le papa n'a pas lieu de le reconnaitre sous son nom la mairie est en possession de mon livret de famille qui est parti en même temps que la reconnaissance de paternité
merci d'avance pour votre réponse

Par **Marion3**, le **30/09/2013 à 18:27**

Et vos explications sont toujours aussi opaques ...